



REGLEMENT DES COMPETITIONS OFFICIELLES

Partie VIII – Challenge du Fair-Play
Robert GRANIER

Table des matières

Table des matières.....	i
Principe	2
VIII - LE CHALLENGE du Fair-Play Robert GRANIER.....	2
Article 1 Application	2
Article 2 Système de départage	2

Principe

Récompenser l'équipe (joueurs + dirigeants) ayant adopté le meilleur comportement tout au long de la saison en tenant compte des sanctions administratives reçues.

Les dirigeants se devant d'un comportement exemplaire, toute sanction reçue par ces derniers pénalise immédiatement l'équipe en course dans ce challenge.

VIII - LE CHALLENGE du Fair-Play Robert GRANIER

Article 1 Application

Le challenge « Robert Granier » concerne, pour la saison 2024/2025, les équipes évoluant en U15 Territoire phase 2 (prise en compte des sanctions reçues par ces équipes lors de la phase 1 U15 Ambition). Il est décompté toute sanction reçue en championnat entre le 01/07/2024 et le 17/04/2025.

Article 2 Système de départage

- Si un dirigeant a été sanctionné d'un carton rouge, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, si un dirigeant a été sanctionné d'un carton jaune, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, si un joueur a été sanctionné d'un carton rouge, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, si un joueur a été sanctionné d'un carton jaune, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant le plus de « match ferme, 3ème avertissement en 3 mois » est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant le plus de « 2ème inscription au fichier avertissement » est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant le plus de « 1ère inscription au fichier avertissement » est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle
- En cas d'égalité parfaite au terme de ce départage, le Comité de Direction aura compétence exclusive afin de déterminer le vainqueur de ce challenge.